

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2075

présenté par  
Mme Bareigts, rapporteure

-----

### ARTICLE 46

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« de l'article L. 134-22»,

les mots :

« des articles L. 134-20 et L. 134-22 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.